

la corruption électorale est devenue simplement effrénée. On a essayé tous les moyens pour enrayer le fléau : les législateurs ont édité les lois les plus sévères et contre le corrupteur qui achète et contre celui qui se vend : les prédicateurs ont tonné dans les chaires. Rien n'y fait, le mal n'en a pas moins continué ses progrès alarmants. Faut-il dire aussi que les législateurs n'ont pas manqué de se moquer les premiers de leurs lois si sévères. Les choses en sont à ce point que la débauche électorale est à la mode et savamment organisée. Celui qui a fait un gros marché de consciences s'en vante avec toute la désinvolture de l'agioteur qui a fait un gros coup de bourse et il n'est pas jusqu'à l'électeur vendu qui ne jouisse avec jactance, souvent avec exubérance, du \$10.00, du \$5.00 ou de la bouteille de whisky que lui a valu son vote.

Chaque paroisse a ses chefs, sous-chefs, agents, cabaleurs, tout un régiment de faiseurs qui s'accrochent à vos boutonnieres pour vous offrir généreusement leur influence à tant de l'heure, tant de la journée ou tant de la nuit, tant pour la voiture qui ne sortira pas de la remise et tant pour le cheval qui ne sortira pas de l'écurie ; tant pour réchauffer un tel de vos partisans et tant pour geler un tel de vos adversaires. Or bien c'est un contrat à forfait qu'on vous impose par lequel, pour une somme très ronde de tant, on vous livre tant de têtes. Le prix est toujours payable d'avance, et l'élection se fait avant la livraison de la marchandise.

Je ne parle pas du nombre considérable de ceux qui s'abstiennent de remplir leur devoir électoral, parce qu'ils n'ont pas reçu, sous une forme ou sous une autre, le prix de leur vote.

Pourquoi un petit district électoral favorise-t-il la corruption plus qu'une grande division ? Il suffit de réfléchir un moment pour observer qu'il est plus facile, n'est-ce pas, d'acheter un homme que d'en acheter deux. Et cela pour deux raisons très simples : d'abord parce que ça coûte moins cher et qu'il est plus facile d'en trouver le prix ; et ensuite, parce que les risques de l'acte illégal sont moindres, étant donné que la transaction nécessite moins de démarches et que deux hommes, avec chacun une femme, (car la femme est généralement complice), exposent plus à l'indiscrétion qu'un seul homme et une seule femme.